

**RAPPORT
N° 2016/O2/139**

ASSEMBLEE DE CORSE

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2016

REUNION DES 6 ET 7 SEPTEMBRE

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF**

**AUTORISATION DE LANCEMENT ET DE SIGNATURE
DE MARCHES PUBLICS DE LA DIRECTION
DE L'INFORMATIQUE ET DES TECHNIQUES
DE COMMUNICATION**

<p style="text-align: center;">RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE</p>

OBJET : Autorisation de lancement et de signature de marchés publics de la direction de l'informatique et des techniques de communication

L'objet du présent rapport est de présenter et d'autoriser le lancement d'un appel d'offres ouvert européen à bons de commande concernant le marché suivant pour la direction de l'informatique et des techniques de communication :

1 - Téléphonie sur IP : achat de matériel et de services associés. Maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure

- l'acquisition de nouveaux matériels permettant l'évolution homogène, de l'infrastructure de téléphonie sur IP
- l'acquisition des licences associées,
- les services complets de mise en œuvre de ces matériels et logiciels (prestations de conseil, de conception de l'architecture, de livraison, de mise en marche, de configuration des équipements, de vérification de bon fonctionnement, de déploiement, de recette...),
- les services de garantie et de maintenance des matériels et logiciels,
- la fourniture de l'ensemble des documentations associées.

Les objectifs généraux du projet :

Ce projet permettra l'évolution homogène de l'infrastructure de téléphonie sur IP en fournissant à l'ensemble des agents de la collectivité un système en adéquation avec l'exigence actuelle du marché de la téléphonie et des services de communication associés à ce type de technologie (messagerie unifiée, services de partage documentaire, fax, visiophonie, etc.).

Il est envisagé de mettre en place un marché à bons de commande sans minimum et avec maximum de 60 000 € HT /an, sur une durée d'1 an reconductible 3 fois, sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans.

Je vous propose de m'autoriser à lancer les procédures désignées ci-dessus ainsi qu'à signer les marchés et tous les actes afférents à ces dossiers.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE
République Française

FINANCEMENT DES OPERATIONS

Description de l'opération : **Téléphonie sur IP : achat de matériel et de services associés. Maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure**

- l'acquisition de nouveaux matériels permettant l'évolution homogène, de l'infrastructure de téléphonie sur IP
- l'acquisition des licences associées,
- les services complets de mise en œuvre de ces matériels et logiciels (prestations de conseil, de conception de l'architecture, de livraison, de mise en marche, de configuration des équipements, de vérification de bon fonctionnement, de déploiement, de recette...),
- les services de garantie et de maintenance des matériels et logiciels,
- la fourniture de l'ensemble des documentations associées.

Les Objectifs généraux du projet :

Le projet porte sur l'acquisition de matériels et de services associés. Il permettra l'évolution homogène de l'infrastructure de téléphonie sur IP en fournissant à l'ensemble des agents de la collectivité un système en adéquation avec l'exigence actuelle du marché de la téléphonie et des services de communication associés à ce type de technologie (messagerie unifiée, services de partage documentaire, fax, visiophonie, etc.).

Coût estimatif total de l'opération sur 4 ans : HT	190 920,00 €
TTC	229 104,00 €

Lot 1 - Achat de matériel de téléphonie sur IP et de services associés

SECTION : INVESTISSEMENT
 FONCTIONNEMENT

Les AP ou AE ont-elles déjà été inscrites ? OUI
 NON INSCRIPTION

Si OUI, pour quel montant ? 120 000 €
Et à quel BP/ BS / DM ? BP

N° Programme (s) : 5711 INFORMATIQUE

N° Opération (s) :

Lot 2 - Maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure de téléphonie sur IP

SECTION : INVESTISSEMENT
 FONCTIONNEMENT

Les AP ou AE ont-elles déjà été inscrites ? OUI
 NON INSCRIPTION

Si OUI, pour quel montant ? 120 000 €
Et à quel BP/ BS / DM ? BP

N° Programme (s) : 5711 INFORMATIQUE

N° Opération (s) :

Cette opération est-elle cofinancée ? OUI
 NON

Sur quel fonds ? PEI 1
 PEI 2
 PO FEDER
 CPER 2007-2013
 FEADER
 AUTRES (à préciser) :

.....

Montant du cofinancement : €

N° Présage :

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 16/ AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE HABILITANT LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE A LANCER ET SIGNER LES MARCHES PUBLICS DE LA DIRECTION DE L'INFORMATIQUE ET DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION EN MATIERE DE TELEPHONIE SUR IP : ACHAT DE MATERIEL ET DE SERVICES ASSOCIES. MAINTIEN EN CONDITION OPERATIONNELLE DE L'INFRASTRUCTURE

SEANCE DU

L'An deux mille seize et le , l'Assemblée de Corse régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II - Livre IV - IVème Partie,
- VU** le décret n° 2006.975 du 1^{er} août 2006 portant Code des Marchés Publics,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, le règlement des marchés relatifs à :

1 - Téléphonie sur IP : achat de matériel et de services associés. Maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure.

- l'acquisition de nouveaux matériels permettant l'évolution homogène, de l'infrastructure de téléphonie sur IP
- l'acquisition des licences associées,
- les services complets de mise en œuvre de ces matériels et logiciels (prestations de conseil, de conception de l'architecture, de livraison, de mise en marche, de configuration des équipements, de vérification de bon fonctionnement, de déploiement, de recette...),
- les services de garantie et de maintenance des matériels et logiciels,
- la fourniture de l'ensemble des documentations associées.

Les objectifs généraux du projet :

Ce projet permettra l'évolution homogène de l'infrastructure de téléphonie sur IP en fournissant à l'ensemble des agents de la collectivité un système en

adéquation avec l'exigence actuelle du marché de la téléphonie et des services de communication associés à ce type de technologie (messagerie unifiée, services de partage documentaire, fax, visiophonie, etc.).

Il est envisagé de mettre en place un marché à bons de commande sans minimum et avec maximum de 60 000 € HT /an, sur une durée d'1 an reconductible 3 fois, sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI